



Partage à l'amiable concubins et séparation de biens

Par **caro60**, le **25/10/2016** à **10:05**

Bonjour,

Mon ex compagnon me bloque depuis notre séparation depuis 2 ans sur ma demande de partage il ne veut rien négocier et considère que tout est à lui alors que nous vivons en concubinage depuis 15 ans, nous sommes propriétaire d'une maison à 50/50 et il a acheté un appartement dans mon dos avec l'argent sur notre compte joint pour le mettre en location avec 3 locataires non déclarés. Heureusement, nous avons fini de payer le crédit de notre maison.

Est-ce que le fait qu'il ait mis des collègues et perçoit un loyer tous les mois par 3 personnes, je peux le dénoncer mais par quelle méthode le prouver ?

Je lui ai demandé de me verser une indemnité d'occupation car c'est lui vit dans ma maison. Il me dit qu'il y avoir un abattement de 20 %. Pourquoi ? ce n'est pas de l'ISF et considère que notre maison n'est pas louable car c'est une maison en rénovation.

Merci de bien vouloir me donner des conseils car aujourd'hui je suis a bout de souffle et j'ai ma fille ado en charge aussi en garde alternée et je n'ai pas de pension alimentaire avec un revenu de 800 euros.

Merci de vos précieux conseils.

Par **amajuris**, le **25/10/2016 à 10:41**

bonjour,
au vu de votre situation et du comportement de votre ex-concubin qui refuse toute négociation, je vous conseille de voir un avocat qui aidera à réclamer votre dû et éventuellement envisager une procédure devant un tribunal.
salutations

Par **caro60**, le **25/10/2016 à 12:22**

Monsieur,
Vous pourriez me répondre en ce qui concerne les loyers non déclarés de monsieur pour son appartement ?
Quel est le recours ?
Je vous remercie.

Par **amajuris**, le **25/10/2016 à 14:01**

si vous êtes certain que votre ex dissimule les revenus de cette location, vous pouvez en informer le trésor public mais est-ce la meilleure solution ?

Par **BrunoDeprais**, le **25/10/2016 à 18:01**

Bonjour
Peut être un constat d'huissier montrant qu'il y a bien des personnes qui vivent dans les logements.
Ca serait une base pour la suite.